

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DE FAUP, DUFOUR, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PEYROULET J.-M., PEYS, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : M. LABORDE (Mme VIRLOGEUX), Mme SENTAURENS (M. LEGRAND), Mme CAPDEVIOLE (Mme LAPLACE), M. PEYROULET B. (M. CAYRON).

Absents excusés : M. NOIR, M. PARGADE, M. RUBIO.

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - SCOLAIRE :

° Le comité de pilotage sur les rythmes scolaires - composé d'élus, de représentants enseignants, de parents d'élèves et de personnel communal - se réunit afin de réfléchir à l'organisation scolaire de la rentrée 2018. Une consultation à destination des parents va être lancée mi-novembre.

° Un emploi civique est à pourvoir dans le cadre de l'école maternelle : personne âgée de moins de 25 ans - 24 heures hebdomadaire.

II - PATRIMOINE :

° Agenda 21 : le comité de pilotage se réunira le 4 décembre. Le 6 décembre, le document sera soumis au jury national. Une rubrique a été créée sur le site internet avec accès aux différentes actions en cours et aux comptes-rendus de réunions.

° Mairie : l'extension se poursuit. Un avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre est validé.

III - ANIMATION :

° Festiluy : Malgré les caprices du temps, le bilan du festival intercommunal des arts de la rue est satisfaisant. L'ensemble des bénévoles a apprécié cette organisation et souhaite bonne chance à la prochaine édition qui se déroulera à Garlin.

° Fêtes : Le bilan 2017 a été réalisé. Une rencontre avec les services de gendarmerie se tiendra le 8 décembre afin d'envisager l'édition 2018.

° Cabaret : Le prochain spectacle affiche complet avec la venue le 2 décembre de Guillaume Meurice.

° La cérémonie du 11 novembre verra l'intervention des enfants de l'élémentaire pour entonner « La Marseillaise ». ° Le Marché de Noël d'Art et Terroir accueillera le Père Noël le 25 novembre.

IV - SOCIAL :

° Le Conseil des Sages s'est réuni le 18 octobre.

° Le repas du personnel se tiendra le 15 décembre.

° Les vœux du Maire le 5 janvier

V - HAUBAN :

° Les travaux de réalisation censés soulager l'important trafic routier de la route de Bordeaux se poursuivent. Sur la base d'un financement important du Conseil Départemental, cet axe reliera l'aéroport au restaurant « Chez Salis ». Actuellement, 13 000 véhicules/jour empruntent la Route de Bordeaux. L'achèvement du Hauban Nord Ouest n'est pas attendu avant 2020.

VI - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LUYS EN BEARN :

- ° Une modification des statuts communautaires est actée.
- ° Une participation communautaire pour les emplois d'été est votée.
- ° La rédaction du PLUI se poursuit avec les réflexions autour du PADD. Prochaine réunion le 27/11 à 18 h 30.

VII - PERSONNEL :

- ° Le plan de formation mutualisé 2017-2019 validé par le CDG 64 sera mis en œuvre.

VIII - COMMUNICATION - EMPLOI :

- ° Le local de l'ancienne Supérette va rouvrir ses portes avec d'un côté une halle paysanne avec un local agri festif et de l'autre un atelier et lieu d'exposition de tableaux de David Ferreira.
- ° L'application mobile « Bureau des élus » sera mise en œuvre à partir de janvier 2018. Les conseillers municipaux utiliseront cette solution qui permet de gérer : un agenda, l'annuaire des séances du conseil municipal, les convocations, les courriers et tous documents utiles.

IX - DIVERS :

- ° Depuis le 1^{er} novembre, la rédaction des PACS est désormais de la compétence municipale.
- ° Mme BERGÉ Geneviève est présidente de la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) au niveau du Conseil Départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 1^{er} décembre 2017 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 21 novembre 2017
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS